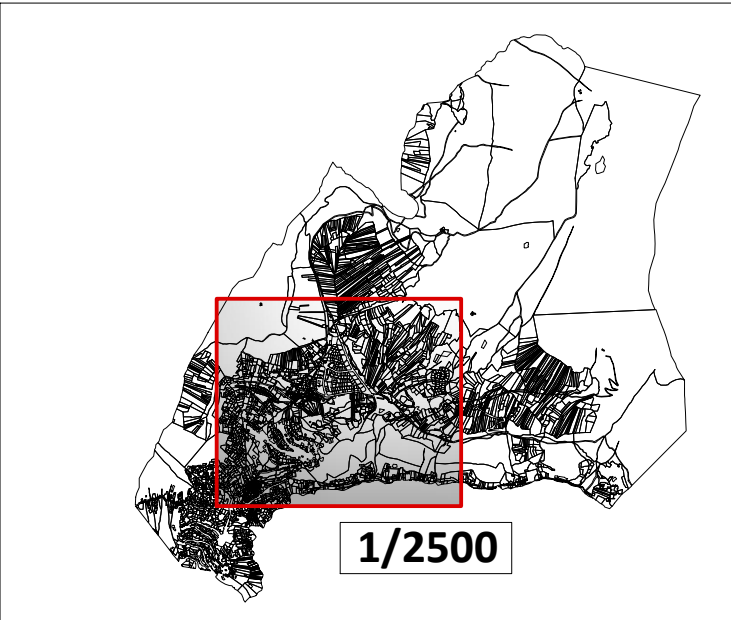


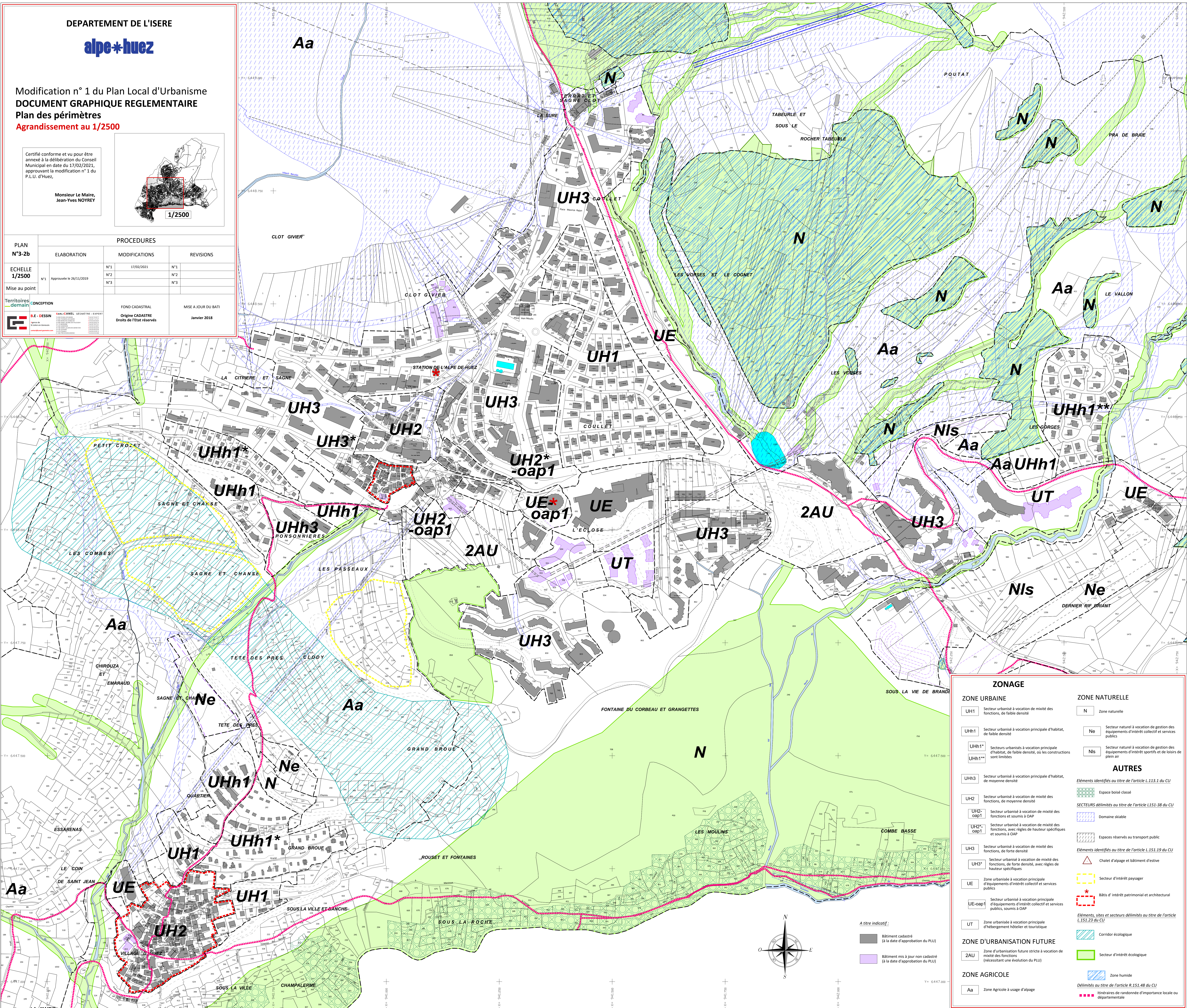
Modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme
DOCUMENT GRAPHIQUE REGLEMENTAIRE
Plan des périmètres
Agrandissement au 1/2500

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 17/02/2021, approuvant la modification n° 1 du P.L.U. d'Huez.

Monsieur Le Maire,
Jean-Yves NOTREY



PLAN N°3-2b	PROCEDURES		
	ELABORATION	MODIFICATIONS	REVISIONS
ECHELLE 1/2500	N°1	N°2 17/02/2021	N°1
Mise au point	N°1	N°2 Approuvée le 26/11/2019	N°2
Territoires d'élaboration		FOND CADASTRAL	MISE A JOUR DU BATI
CONCEPTION		Origine CADASTRE	Janvier 2018
R.E. - DESSIN		Droits de l'Etat réservés	
S.A.S. - CANEL GEOMETRIE - EXPERT			



ZONAGE	
ZONE URBAINE	
UH1	Secteur urbanisé à vocation de mixité des fonctions, de faible densité
UHh1	Secteur urbanisé à vocation principale d'habitat, de faible densité
UHh1*	Secteurs urbanisés à vocation principale d'habitat, de faible densité, où les constructions sont limitées
UHh1**	
UHh3	Secteur urbanisé à vocation principale d'habitat, de moyenne densité
UH2	Secteur urbanisé à vocation de mixité des fonctions, de moyenne densité
UH2*-oap1	Secteur urbanisé à vocation de mixité des fonctions et soumis à OAP
UH2*-oap1	Secteur urbanisé à vocation de mixité des fonctions, avec règles de hauteur spécifiques et soumis à OAP
UH3	Secteur urbanisé à vocation de mixité des fonctions, de forte densité
UH3*	Secteur urbanisé à vocation de mixité des fonctions, de forte densité, avec règles de hauteur spécifiques
UE	Zone urbanisée à vocation principale d'équipements d'intérêt collectif et services publics
UE-oap1	Secteur urbanisé à vocation principale d'équipements d'intérêt collectif et services publics, soumis à OAP
UT	Zone urbanisée à vocation principale d'hébergement hôtelier et touristique
ZONE D'URBANISATION FUTURE	
2AU	Zone d'urbanisation future stricte à vocation de mixité des fonctions (nécessitant une évolution du PLU)
ZONE AGRICOLE	
Aa	Zone Agricole à usage d'alpage
ZONE NATURELLE	
N	Zone naturelle
Ne	Secteur naturel à vocation de gestion des équipements d'intérêt collectif et services publics
Nls	Secteur naturel à vocation de gestion des équipements d'intérêt sportifs et de loisirs de plein air
AUTRES	
Éléments identifiés au titre de l'article L.113.1 du CU	
	Espace boisé classé
SECTEURS délimités au titre de l'article L.151.38 du CU	
	Domaine skiable
	Espaces réservés au transport public
Éléments identifiés au titre de l'article L.151.19 du CU	
	Chalet d'alpage et bâtiment d'estive
	Secteur d'intérêt paysager
	Bâti d'intérêt patrimonial et architectural
Éléments, sites et secteurs délimités au titre de l'article L.151.23 du CU	
	Corridor écologique
	Secteur d'intérêt écologique
	Zone humide
Délimités au titre de l'article R.151.48 du CU	
	Itinéraires de randonnée d'importance locale ou départementale